

À PIED D'ÉGALITÉ

DU 8 AU 18 MARS 2023

Un programme éducatif dédié à l'égalité
filles-garçons pour les enfants, les jeunes,
les adultes et les professionnels



Juvisy / GRAND
PARIS



ÉDITO

Malgré l'arsenal législatif existant visant à garantir l'égalité entre les femmes et les hommes, les inégalités persistent et restent encore aujourd'hui un véritable sujet de société. Certes, elles ne sont plus les mêmes qu'au siècle précédent, elles ne sont plus institutionnalisées, mais nombreux sont les exemples quotidiens d'inégalités de fait. Que ce soit à travers des différences de traitement, des mots ou des réflexions trop souvent banalisés, voire des faits aux conséquences parfois tragiques, nous ne pouvons que constater qu'il reste encore du chemin à parcourir pour que les différences liées au sexe ne se traduisent plus en injustice. La première étape de l'action, c'est la prise de conscience. C'est parfois difficile, souvent pour les femmes elles-mêmes, d'intégrer que telle ou telle situation constitue une inégalité. Loin des postures et des simples paroles, la municipalité s'est engagée à œuvrer concrètement en faveur d'une politique tournée vers l'égalité

et l'émancipation de toutes et tous, pensant que ce sont nos valeurs républicaines et universalistes qu'il faut promouvoir et défendre. Nous sommes par ailleurs convaincus que c'est dès le plus jeune âge que la prise de conscience doit se faire et qu'il est possible de développer une culture de l'égalité Femme-Homme. Il s'agit non seulement de casser les stéréotypes, mais aussi de dénoncer avec la plus grande fermeté les actes de harcèlement et de discrimination manifeste. Dans ce cadre, nous avons travaillé sur la programmation d'un cycle d'animations intitulé « A pied d'égalité » afin de sensibiliser les enfants et les jeunes. Il s'agira pour eux de débattre et de réfléchir pour que devienne la norme dans tous les secteurs de la société.

Remerciements :

l'Ifac (Institut de formation, d'animation et de conseil),
la médiathèque Raymond Queneau, l'association Emergence, le Collège Ferdinand Buisson, le Lycée Jean Monnet, la SNCF, l'association Femmes Solidarité 91, le Département de l'Essonne.



Lamia Bensarsa Reda
Maire de Juvisy-sur-Orge



“L'égalité est un besoin vital de l'âme humaine. Elle consiste dans la reconnaissance publique, générale, effective, exprimée réellement par les institutions et les mœurs, que la même quantité de respect et d'égards est due à tout être humain, parce que le respect est dû à l'être humain comme tel et n'a pas de degrés.”

Simone WEIL
Philosophe et humaniste française

QU'EST-CE QUE L'ÉGALITÉ FILLE-GARÇON ?

C'est la possibilité pour chaque individu, quel que soit son sexe, de bénéficier de possibilités et de chances égales dans la vie !

L'égalité des femmes et des hommes est un des principes fondamentaux de notre société, puisque le troisième alinéa du préambule de la Constitution de 1946 dispose que « *La Loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.* »

Ce principe, conservé dans le préambule de la V^e République, a été renforcé le 23 juillet 2008 avec l'ajout de : « *La Loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats*

électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ».

Cela ne signifie pas que les hommes et les femmes sont identiques mais que la femme est l'égale de l'homme, et que leurs droits, leurs responsabilités et leurs chances ne dépendent plus du fait d'être nés de l'un ou de l'autre sexe.

Or, nous sommes en 2023 et l'égalité Femmes - Hommes n'est pas encore une réalité. Les inégalités persistent tant dans les milieux professionnels que dans les sphères privées.

QUELQUES REPÈRES CHRONOLOGIQUES



1791

Olympe DE GOUGES rédige

La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne : « *La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits.* »

1804

Le Code civil fait de la femme une mineure, sous la domination de son mari.



1876

La journaliste et première suffragette Hubertine AUCLERT fonde l'association « le droit des femmes » qui se bat pour l'égalité politique.

1907

La Loi permet aux femmes de disposer librement de leur salaire.



1944

Par une ordonnance du 5 octobre signée par le Général de Gaulle, les femmes obtiennent le droit de vote.

1946

Le principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines est inscrit dans le préambule de la Constitution.

1965

Les femmes peuvent gérer leurs biens propres et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.

1966

La Loi Neuwirth, ou loi relative à la régulation des naissances, autorise l'accès aux moyens de contraception.



1972

La loi relative à l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes introduit le principe « *à travail égal, salaire égal* ».

1974

Création du Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine occupé par Françoise GIROUD.



1975

À l'initiative de l'ONU, 1975 est l'année internationale de la femme. La Loi dite VEIL autorise l'IVG (interruption volontaire de grossesse) pour une période probatoire de 5 ans

1976

La mixité devient obligatoire pour tous les établissements d'enseignements primaires et secondaires



1977

L'Assemblée Générale des Nations Unies officialise la Journée Internationale des Femmes (résolution 32/142) pour célébrer les droits des femmes dans le monde entier.



1979

L'Assemblée Générale des Nations Unies adopte la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes que la France ratifiera en 1983.

1987

La Loi du 22 juillet instaure l'égalité des parents dans l'exercice de l'autorité parentale.

2002

La Loi renforce l'égalité entre le père et la mère en substituant la notion de nom de famille à celle de nom patronymique. Elle offre aux parents la possibilité de transmettre à leur enfant au choix le nom du père, le nom de la mère ou les deux noms accolés dans l'ordre souhaité.



2006

La Loi relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes vise la suppression des écarts et propose la mise en place de quotas pour faciliter l'accès des femmes aux responsabilités.



2012

La Loi contre le harcèlement sexuel est votée. Le Comité interministériel aux droits des femmes se réunit pour définir les actions d'un plan 2013-2017 mettant les droits des femmes au cœur des politiques publiques.



2014

Ratification par la France de la Convention du Conseil de l'Europe, dite Convention d'Istanbul, sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique.

2017

La Loi portant réforme de la prescription en matière pénale prévoit un allongement des délais de prescription à 6 ans en matière de délits. Les délais de prescription en matière de crimes sont quant à eux allongés à 20 ans.

DÉBAT PHILO SUR L'ÉGALITÉ FILLE – GARÇON

• Pour les enfants de CM1-CM2 des accueils de loisirs

Les enfants découvriront ce qu'est la philosophie et les règles du débat philosophique. Ils s'exerceront ensuite sur le thème de l'égalité fille - garçon en se questionnant sur les différences,

les stéréotypes, les préjugés mais aussi sur l'intérêt de la journée des droits des femmes.

En présence de l'association Traits d'Union.

➤ A la Médiathèque Raymond Queneau, place Jean Durix

🕒 Mercredi 8 mars en matinée

☑ Sur réservation auprès de l'accueil famille de l'Ifac

PROJECTION DU FILM MUSTANG

• Pour les jeunes à partir de 15 ans

C'est le début de l'été. Dans un village reculé de Turquie, Lale et ses quatre sœurs rentrent de l'école en jouant avec des garçons et déclenchent un scandale aux conséquences inattendues. La maison familiale se transforme

progressivement en prison, les cours de pratiques ménagères remplacent l'école, et on commence à arranger des mariages. Les cinq sœurs, animées par un même désir de liberté, détournent les limites qui leur sont imposées.

➤ A la Maison de quartier Frédéric Rossif – Place Louise Michel

🕒 Mercredi 8 mars à 18h

☑ Entrée libre

ATELIER PÉDAGOGIQUE "PRÉJUGÉS ET STÉRÉOTYPES"

• Pour les jeunes de 12 à 17 ans

Teddy Riner est-il plus fort qu'Émilie Andéol ? Cœur de Pirate est-elle plus sensible que Barack Obama ? Osez tout remettre en question et venez vous tester. Les cartes des caractères vont

vous révéler si le démon des préjugés a pris possession sur votre libre-arbitre.

Atelier animé par l'équipe jeunesse de l'Ifac.

➤ A la Maison de quartier Frédéric Rossif – Place Louise Michel

🕒 Vendredi 10 mars à 17h30

☑ Entrée libre

MATCH DE FOOT FÉMININ : FC FLEURY 91 VS OLYMPIQUE LYONNAIS

Pour les jeunes de 12 à 17 ans

Les joueuses du FC Fleury 91 reçoivent les stars de l'Olympique Lyonnais dans le cadre de la 16^e journée du championnat.

Les jeunes sont invités à venir encourager ces sportives de haut niveau !

➤ **Au stade Robert Bobin de Bondoufle (rue de Paris)**

🕒 **Vendredi 10 mars en soirée**

☑ **Sur inscription par email à animation.jeunesse@juvisy.ifac.asso.fr**

ATELIER PHILO PARENTS-ENFANTS SUR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

Pour les enfants à partir de 6 ans, avec leurs parents

Julienne, de l'association « Traits d'union », propose un atelier parents-enfants pour discuter des différences,

des stéréotypes et des inégalités entre les filles et les garçons.

➤ **A la Médiathèque Raymond Queneau - Place Jean Durix**

🕒 **Samedi 11 mars à 10h30**

☑ **Réservation au 01 69 57 82 00 ou mediatheque.juvisy@grandorlyseinebievre.fr**

RENCONTRES INSPIRANTES AVEC DES AGENTS SNCF

Pour les jeunes de 12 à 17 ans

Echange avec des femmes cheminotes autour de leurs métiers que beaucoup pensent réservés aux hommes.

➤ **Gare SNCF de Juvisy-sur-Orge,
Place Banette et Planchon
Entrée Condorcet**

🕒 **Mardi 14 mars entre 9h30 et 12h**

☑ **Sur inscription à audrey.pinto@sncf.fr**



ATELIER PÉDAGOGIQUE "LA PUB COMME AGENT D'INFLUENCE"

Pour les jeunes de 12 à 17 ans

Cet atelier pourrait aussi s'appeler « STOP PUB ». Votre vie ressemble-t-elle aux publicités ? Êtes-vous choqués par les images que certaines pubs véhiculent de la femme « bonne ménagère » et de l'homme avec de gros « biscoteaux » ? Vous pensez peut-être que ce n'est que de la pub et qu'elle ne vous influence pas. Nous vous invitons à relever le défi et à mener l'enquête : devenez détective

et découvrez comment la publicité nous influence sournoisement.

Animé par l'équipe jeunesse de l'Ifac.

➤ **A la Maison de quartier Frédéric Rossif – Place Louise Michel**

🕒 **Mercredi 15 mars à 18h**

☑ **Entrée libre**

SPECTACLE "TOUT COMPTE FAIT"

• Pour les enfants de CP-CE1-CE2 des accueils de loisirs

Bien souvent, nous conditionnons les enfants dès leur plus jeune âge et nous leur communiquons des a priori sans même nous en rendre compte. Dès lors, comment leur faire comprendre l'égalité des sexes ? Être égaux signifie-t-il que tout le monde doit être « pareil » ? « Tout Compte Fait » dresse un état des lieux sur

ces questions et rappelle que l'important est d'accepter chacun tel qu'il est !

➤ **A la Maison de quartier Frédéric Rossif – Place Louise Michel**

🕒 **Mercredi 15 mars à 14h30**

☑ **Sur réservation auprès de l'accueil famille de l'Ifac**

FORMATION À LA POSTURE PROFESSIONNELLE

• Pour les professionnels de l'Éducation et de la Jeunesse.

Prendre conscience des stéréotypes sexistes qui persistent encore aujourd'hui, des inégalités et discriminations auxquelles ils conduisent, de la façon dont chacun d'entre nous peut véhiculer ces visions de genre en tant qu'acteurs et actrices éducatifs, c'est déjà un point de départ qui va permettre d'évoluer vers une posture et des propositions d'activités plus favorables à la mixité et de savoir

sensibiliser les enfants à l'égalité entre les filles et les garçons.

Proposée par Audrey DUVERT, formatrice en Éducation Épanouissante

➤ **Salle Ducastel
1 rue de l'Observatoire**

🕒 **Judi 16 mars
de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30**

☑ **Sur inscriptions à l'adresse :
animation@juvisy.ifac.asso.fr**

ATELIER PÉDAGOGIQUE "LA DISCRIMINATION DU QUOTIDIEN"

• Pour les jeunes de 12 à 17 ans

Qui est victime de discrimination ? Avez-vous déjà eu le sentiment de ne pas être considéré de la même manière que votre voisin ? Mais d'ailleurs, qu'est-ce qu'une discrimination ? A travers des mises

en situation et des débats, nous vous invitons à mettre des mots sur ces maux qui empoisonnent nos relations ! Animé par l'équipe jeunesse de l'Ifac.

➤ **A la Maison de quartier Frédéric Rossif – Place Louise Michel**

🕒 **Vendredi 17 mars à 16h**

☑ **Entrée libre**

SPECTACLE "A PIED D'ÉGALITÉ"

• Pour les jeunes de 12 à 17 ans

Cette représentation interactive permettra aux jeunes d'aborder la problématique des inégalités filles-garçons et de les aider à briser les stéréotypes et les clichés sur le genre, générateurs de ces inégalités, à travers plusieurs situations du quotidien. Spécialisés dans l'approche éducative

du public ado, les comédiens entrent en interaction avec les jeunes pour qu'ils s'interrogent, s'expriment et se positionnent à travers des situations du quotidien.

Par la compagnie Entrées de Jeu

➤ **Salle des Travées – 9 rue du Docteur Vinot**

🕒 **Vendredi 17 mars à 18h**

☑ **Entrée libre dans la limite des places disponibles**



ESCAPE GAME

• Pour les jeunes de 12 à 17 ans

L'escape Game « La carnet d'Anna » est une aventure uchronique dans laquelle des événements fictifs se mêlent à la réalité. Dans cette expérience, presque tout est vrai ! En menant votre enquête, vous ferez face à des problématiques

réelles, expliquées par des personnalités référentes dans chaque domaine. Venez relever le défis par équipe de 4 jeunes !

Créé par l'Unicef et animé par l'équipe jeunesse de l'Ifac.

➤ **A la Maison de quartier Frédéric Rossif – Place Louise Michel**

🕒 **Samedi 18 mars entre 14h et 19h**

✅ **Entrée libre**



DE NOMBREUSES ACTIONS DE SENSIBILISATION AURONT ÉGALEMENT LIEU DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET DISPOSITIFS SCOLAIRES DE LA VILLE.

Le CLAS :

L'association Femmes Solidarité 91 proposera des interventions sous forme d'ateliers aux enfants et aux jeunes qui participent à ce dispositif de soutien à la scolarité.

Au collège Ferdinand Buisson :

L'association Emergence et l'équipe jeunesse de l'Ifac interviendront sur des temps scolaires et périscolaires pour proposer des ateliers pédagogiques d'échange, de débat, de réflexion...

Au lycée des métiers Jean Monnet :

Au programme : séances et projets pédagogiques (déconstruire les stéréotypes sexistes dans les médias, construire un discours argumenté sur l'égalité hommes-femmes à la manière d'un ambassadeur de l'ONU, création de posts Instagram sur des femmes inspirantes...), débats, ateliers, quiz...



ÉGALITÉ NE VEUT PAS DIRE UNIFORMITÉ !

ENSEMBLE LUTTONS CONTRE LES DISCRIMINATIONS
ET METTONS FIN AUX STÉRÉOTYPES



Coordination assurée par l'association Ifac - Juvisy Animation
1 rue de l'Observatoire
91260 Juvisy-sur-Orge

Pour de plus amples informations :
01 81 93 30 43
Animation@juvisy.ifac.asso.fr